



2727 COWORKING / RECHERCHE ET CONSEILS PRATIQUES

Facture impayée au Québec : comparez vos options de recouvrement

Find a practical home for your work at 2727 Coworking in Montreal. Explore private offices, day workspaces and meeting rooms, plus business-address and virtual-mailbox services for your company.

Publié par 2727 Coworking · 2026-10-15 · facture impayée au Québec · recouvrement de factures · mise en demeure au Québec · agence de recouvrement · petites créances au Québec · travailleurs autonomes du Québec · factures en souffrance · dette d'entreprise · litiges de paiement

Article original : <https://2727coworking.com/articles/fr/facture-impayee-quebec-options-recouvrement>

Dans cet article

1. Sommaire
2. Introduction et contexte
3. Négociation et ententes de paiement
4. Mise en demeure
5. Agence de recouvrement
6. Petites créances et tribunal civil
7. Comparaison des caractéristiques
8. Rendement et points de référence
9. Analyse des données et éléments probants
10. Conséquences et pistes d'amélioration
11. Foire aux questions (FAQ)
12. Conclusion

Sommaire

Pour une **facture impayée au Québec**, le choix pratique consiste à décider quand passer à l'étape suivante : négocier tant qu'une proposition de paiement crédible existe, envoyer une **mise en demeure** lorsque les relances informelles doivent être assorties d'une échéance documentée, envisager une agence lorsque la sous-traitance du recouvrement en vaut la peine et évaluer le recours aux **petites créances** lorsqu'une décision judiciaire est nécessaire. La Banque de développement du Canada (BDC) recommande de discuter

des raisons du retard et, s'il y a lieu, de revoir l'échéancier de paiement. ([bdc.ca](#)) ([ised-isde.canada.ca](#)) Ces options exigent des budgets et des éléments de preuve différents; le mandat confié à une agence doit être évalué séparément de la décision de demander un jugement. ([opc.gouv.qc.ca](#))

Les principaux critères d'admissibilité au tribunal sont une réclamation d'au plus **15 000 \$, sans les intérêts**, et, pour les entités admissibles, **un maximum de 10 employés pendant toute la période de 12 mois précédant la demande**. ([quebec.ca](#)) ([quebec.ca](#)) Les **frais officiels de dépôt d'une demande en 2026** vont de **121 \$ à 241 \$ pour les personnes physiques** et de **191 \$ à 382 \$ pour les personnes morales**, selon le montant réclamé. ([cdn-contenu.quebec.ca](#)) Les réclamations contestées admissibles de **5 000 \$ ou moins**, sans les intérêts, sont soumises à la médiation obligatoire; au-delà de ce seuil, la médiation est volontaire. ([quebec.ca](#)) La voie judiciaire exige aussi un plan de recouvrement : gagner sa cause ne garantit pas automatiquement le paiement. ([chjq.ca](#))

Les délais méritent une attention particulière avant toute négociation prolongée. Selon le Code civil, le délai de prescription général pour faire valoir un droit personnel est de **trois ans**, sous réserve d'exceptions, et son point de départ dépend du moment où le droit d'action prend naissance. ([legisquebec.gouv.qc.ca](#)) **L'envoi d'une mise en demeure n'arrête pas la prescription**. ([fondationdubarreau.qc.ca](#)) Par conséquent, un créancier qui approche d'une échéance possible devrait demander conseil rapidement plutôt que d'attendre un autre cycle de relances. Le guide de démarrage d'entreprise hébergé par le Barreau du Québec insiste expressément sur la protection des droits contre la prescription. ([barreau.qc.ca](#))

Les vérifications préalables au choix d'une agence commencent par le mandat et le régime juridique applicable. L'Office de la protection du consommateur (OPC) décrit une obligation générale de détenir un permis, assortie d'exceptions, notamment pour les administrateurs, les associés et les employés qui recouvrent les créances de leur propre organisation dans l'exercice de leurs fonctions. ([opc.gouv.qc.ca](#)) La loi sur le recouvrement exclut aussi du chapitre III certaines dettes de commerçants liées à l'exploitation de leur entreprise; il faut donc vérifier si l'obligation de permis s'applique au mandat précis. ([legisquebec.gouv.qc.ca](#)) La comparaison ci-dessous s'appuie sur les frais officiels et sur une grille de calcul du recouvrement attendu à remplir par le lecteur. Elle n'attribue aucun taux de réussite inventé aux options et traite séparément le temps du propriétaire, les coûts externes et l'exécution éventuelle du jugement comme facteurs de décision.

Introduction et contexte

Une facture en souffrance représente d'abord un solde dont il faut comprendre la situation avant de choisir une démarche. Pour un travailleur autonome, une agence ou une microentreprise, les questions utiles sont de savoir si le client conteste le travail, reconnaît le solde, a besoin d'une entente de paiement ou ne répond tout simplement pas. Les conseils de BDC sur les comptes clients recommandent les états de compte, les rappels et le dialogue direct plutôt que de présumer que tous les retards ont la même cause. ([bdc.ca](#))

Ce rapport porte sur la période qui suit la fin d'un mandat client et compare la négociation, la mise en demeure, l'agence de recouvrement et les petites créances. Il fournit des indications générales sur les démarches, sans évaluer si une créance particulière est juridiquement recouvrable. Les procédures d'insolvabilité, les hypothèques légales de la construction, les salaires d'emploi, l'exécution transfrontalière et

les réclamations contestées pour négligence professionnelle dépassent sa portée. Une question de délai de prescription mérite l'attention d'un professionnel; le guide destiné aux entrepreneurs hébergé par le Barreau encourage une consultation rapide lorsque la prescription risque de toucher un droit. (barreau.qc.ca)

La première distinction à faire est celle entre **la preuve de la créance** et **la preuve de la possibilité de recouvrement**. Un guide de l'Union des producteurs agricoles (UPA), rédigé par un avocat, explique qu'une réclamation pour le paiement de services exige une preuve que les services ont bel et bien été rendus, comme le contrat, la facture, des photographies et des messages. (upa.qc.ca) De son côté, la Chambre des huissiers de justice du Québec explique qu'une saisie de revenus exige le nom et l'adresse complète de l'employeur. Cela illustre un autre besoin d'information une fois le droit au paiement établi. (chjq.ca)

Mention de l'éditeur : Cet article est publié par 2727 Coworking ([site Web](#); [information sur les espaces de travail](#)).

Négociation et ententes de paiement

Possibilités

La négociation peut régler un problème administratif ou transformer un solde reconnu en échéancier réaliste. BDC recommande d'ouvrir le dialogue pour comprendre le retard et évoque la renégociation de l'échéancier de paiement lorsque le client éprouve des difficultés temporaires. (bdc.ca) Le Bureau de la consommation du gouvernement fédéral présente aussi le paiement forfaitaire différé et les versements échelonnés comme des ententes possibles. (ised-isde.canada.ca) Aucune de ces sources n'établit qu'une proposition de paiement garantit le recouvrement.

Commencez par un rapprochement de compte neutre. La liste suivante est un aide-mémoire pratique, et non un formulaire prescrit par la loi :

- **Solde** : rapprochez la facture des paiements, des crédits et de tout ajustement convenu.
- **Prestation** : précisez ce qui a été fourni, à quel moment et les preuves de son acceptation.
- **Obstacle** : demandez si le problème concerne une approbation, des documents manquants, un livrable contesté ou l'échéancier de paiement.
- **Proposition** : demandez un montant précis, une date de paiement et le nom de la personne responsable.
- **Point de réévaluation** : déterminez quand réexaminer l'entente si le paiement promis n'arrive pas.

Conservez les preuves du service à l'origine de la créance ainsi que les échanges relatifs au recouvrement. (upa.qc.ca) Gardez la correspondance. Le Bureau de la consommation recommande de conserver les communications de recouvrement, ce qui facilite aussi le transfert du dossier sans avoir à reconstituer chaque échange par la suite. (ised-isde.canada.ca)

Quand y recourir

Choisissez cette voie lorsque le client fournit des réponses concrètes et que la prochaine étape proposée peut être vérifiée. Un échéancier révisé devrait être consigné clairement. La Fondation du Barreau recommande une entente écrite qui précise les détails et les conditions et qui est signée par les personnes concernées.

(fondationdubarreau.qc.ca) Les conseils du gouvernement fédéral reconnaissent aussi le remboursement par paiement forfaitaire différé ou par versements échelonnés. (ised-isde.canada.ca) En pratique, consignez le solde visé, le montant des versements, les dates et la façon dont les paiements seront identifiés. Demandez conseil avant d'utiliser une formulation de règlement ou de quittance susceptible de toucher vos droits sur le fond.

Forces et limites

La négociation préserve la souplesse et permet au créancier de comparer un compromis au coût des démarches de recouvrement supplémentaires. Sa principale limite est l'incertitude : une promesse doit encore se concrétiser par un paiement. Une évaluation fondée sur le dialogue devrait permettre de vérifier si la date de paiement et la prochaine mesure proposées sont assez concrètes pour justifier une attente supplémentaire. Le créancier devrait donc fixer un point de réévaluation et maintenir une évaluation distincte du délai de prescription.

Il ne faut pas considérer qu'un plan de paiement proposé règle automatiquement la question de la prescription. Le Code civil reconnaît l'interruption par reconnaissance d'un droit, mais il faut évaluer si une formulation ou un comportement précis répond à ce critère. (legisquebec.gouv.qc.ca) À l'approche d'une échéance possible, les conseils d'un professionnel ont priorité sur une nouvelle prolongation informelle.

Mise en demeure

Possibilités

Une **mise en demeure**, soit une demande formelle, expose le problème, la solution demandée et un délai. Le ministère de la Justice du Québec explique qu'un créancier peut la préparer sans avocat, tout en précisant qu'elle est obligatoire dans certaines procédures. Ses indications présentent **10 jours comme un délai normalement raisonnable**, et non comme un délai universel applicable à tout différend. (quebec.ca) Une mise en demeure rend la demande explicite et constitue une pièce au dossier pour la prochaine décision.

Voici les éléments recommandés pour sa rédaction :

- **Destinataire** : désignez la bonne personne ou entité et une adresse de livraison appropriée.
- **Contexte** : précisez le contrat, le mandat et les événements pertinents liés à la prestation.
- **Montant** : rapprochez le solde impayé et identifiez la facture concernée.
- **Solution** : indiquez le paiement ou toute autre mesure demandée.
- **Délai** : accordez un délai de réponse raisonnable dans les circonstances.
- **Mode de réponse** : incluez les coordonnées et la signature de l'expéditeur.
- **Règlement** : prévoyez un moyen pratique de discuter du paiement ou d'un règlement.

Ces éléments suivent les indications du ministère de la Justice; ils ne garantissent pas qu'un même modèle convient à toutes les procédures. (quebec.ca)

Quand y recourir

Préparez le dossier de preuve avant d'envoyer la lettre. Une facture consigne les sommes facturées, mais les conseils de l'UPA sur le paiement de services insistent sur la nécessité de prouver que les services ont réellement été rendus. (upa.qc.ca) Joignez ou identifiez clairement les documents nécessaires pour comprendre la demande, tout en conservant le dossier complet à l'interne.

Choisissez le mode d'envoi en fonction de la preuve qu'il procure, et pas seulement de sa commodité. Pour le service Courrier recommandé du régime intérieur acheté au bureau de poste, Postes Canada fournit une preuve de recommandation. (canadapost-postescanada.ca) Conservez la version exacte de la lettre envoyée avec sa preuve de livraison.

Forces et limites

Une lettre rédigée soi-même évite les honoraires de rédaction d'un professionnel externe, bien que l'envoi et le temps du propriétaire aient tout de même un coût. Une révision juridique ou une signification par huissier exige une soumission adaptée au mandat. L'ordre professionnel des huissiers distingue les tarifs judiciaires fixés par le gouvernement des honoraires complémentaires convenus au préalable avec le client. (chjq.ca)

Surtout, la lettre ne protège pas contre la prescription. Le guide de la Fondation du Barreau en matière civile indique expressément que son envoi n'arrête pas le délai. (fondationdubarreau.qc.ca) Son avertissement général est pertinent ici, mais il ne faut pas confondre ses indications sur la procédure civile ordinaire avec les instructions de dépôt aux petites créances. En cas d'incertitude sur les délais, consultez rapidement un avocat. (barreau.qc.ca)

Agence de recouvrement

Possibilités

Une agence prend en charge les activités de recouvrement dans le cadre d'un mandat. L'OPC décrit l'agent comme un intermédiaire entre le créancier et le débiteur; le Bureau de la consommation du gouvernement fédéral indique que les agences recouvrent des comptes en souffrance auprès de particuliers ou d'autres entreprises. (opc.gouv.qc.ca) (ised-isde.canada.ca) Cela peut réduire la charge de travail du propriétaire consacrée aux relances directes, mais il faut comparer la soumission aux tâches et aux pouvoirs réellement inclus.

La **distinction entre dettes de consommation et dettes commerciales** est importante. Le paragraphe 6(4) de la loi québécoise sur le recouvrement exclut du chapitre III le recouvrement, auprès d'un commerçant, d'une dette découlant de l'exploitation de son entreprise. Il s'agit d'une exception au chapitre III, et non d'une exemption de l'ensemble de la Loi. Celle-ci interdit par ailleurs les représentations fausses ou trompeuses en matière de recouvrement. (legisquebec.gouv.qc.ca) (legisquebec.gouv.qc.ca) Il est donc inexact d'affirmer de façon générale que tout mandat de recouvrement commercial exige un permis de l'OPC.

Quand y recourir

L'OPC présente une règle générale exigeant un permis, assortie d'exceptions précises, notamment pour les administrateurs, les associés et les employés qui recouvrent les créances de leur organisation dans l'exercice de leurs fonctions. (opc.gouv.qc.ca) Pour un mandat externe envisagé, demandez à l'agence d'expliquer si le régime de permis s'applique et vérifiez son statut auprès de l'OPC, le cas échéant. L'OPC indique aussi que le contenu du mandat est prescrit par la formule **N-42** dans le régime qu'il administre. (opc.gouv.qc.ca)

Utilisez cette liste de vérifications préalables lorsque vous demandez des soumissions. Il s'agit de questions de comparaison, et non d'une liste d'obligations légales universelles :

- **Portée** : le mandat vise-t-il le recouvrement commercial, le recouvrement de dettes de consommation ou les deux?
- **Tarification** : quels commissions, frais fixes, frais minimums, taxes ou débours s'appliquent?
- **Déclencheur** : une commission est-elle payable sur les sommes que le client verse ensuite directement au créancier?
- **Pouvoirs** : qui peut accepter une réduction du solde ou un plan de paiement?
- **Fin du mandat** : quelles conditions d'exclusivité, d'annulation ou de retour du dossier s'appliquent?
- **Reddition de comptes** : quand les relevés sont-ils produits et les sommes recouvrées remises?
- **Démarches judiciaires** : la soumission comprend-elle des démarches juridiques ou faut-il prendre une décision distincte?
- **Renseignements** : quelles données sur le débiteur sont nécessaires au mandat?

Forces et limites

Le principal avantage potentiel est la délégation des relances. La principale incertitude concerne le montant net recouvré après les frais contractuels. Le rôle d'intermédiaire d'une agence ne doit pas être confondu avec le pouvoir de trancher le différend. (opc.gouv.qc.ca) En l'absence de frais universels ou de points de référence sur le recouvrement appuyés par une source, une soumission écrite constitue la donnée appropriée pour la comparaison.

La communication de données exige aussi de la rigueur. La Commission d'accès à l'information du Québec indique qu'une exception permet de communiquer les renseignements personnels nécessaires au recouvrement d'une créance d'entreprise, tout en précisant que les exceptions au consentement doivent être interprétées de manière restrictive. (cai.gouv.qc.ca) (cai.gouv.qc.ca) En pratique, il est recommandé de fournir les éléments pertinents du dossier, et non un ensemble de renseignements personnels sans lien avec le mandat. Conservez les communications connexes lors du transfert du mandat. (ised-isde.canada.ca)

Petites créances et tribunal civil

Possibilités

Les petites créances offrent une voie pour faire trancher un litige lorsque le montant et le demandeur sont admissibles. Le plafond est de **15 000 \$, sans les intérêts**. Une réclamation plus élevée peut être réduite pour devenir admissible, à condition d'indiquer cette réduction dans la demande; un créancier ne peut pas

diviser une même créance plus élevée en plusieurs recours de moindre valeur pour accéder à cette division. ([quebec.ca](#)) ([quebec.ca](#)) Réduire une réclamation est une décision qui touche les droits sur le fond et qui mérite réflexion avant le dépôt.

Un particulier peut présenter une demande en son propre nom. Les personnes morales, les sociétés, les associations et les autres groupements visés par les indications du ministère de la Justice doivent respecter le **critère de 10 employés au cours des 12 mois précédents**. Une entité qui a dépassé le seuil pendant cette période ne peut pas introduire sa demande dans cette division. ([quebec.ca](#)) Ne remplacez pas la vérification de la période antérieure exigée par l'effectif actuel et ne présumez pas que toute entreprise demanderesse est une société par actions.

Quand y recourir

Effectuez les vérifications d'admissibilité et de préparation du dossier :

- **Demandeur** : identifiez le particulier ou l'entité titulaire de la créance.
- **Défendeur** : faites correspondre le nom juridique exact de la partie contractante aux pièces justificatives.
- **Montant** : rapprochez le solde et confirmez qu'il convient à la voie choisie.
- **Admissibilité de l'entité** : documentez l'historique des effectifs pour la période applicable.
- **Compétence territoriale** : vérifiez le district judiciaire approprié avant le dépôt.
- **Preuve** : classez le contrat, la preuve de prestation, la facture et la correspondance.
- **Recouvrement** : envisagez ce qui se passera si la décision n'est pas suivie d'un paiement.

Le ministère de la Justice avertit que l'utilisation d'un nom de défendeur erroné peut entraîner le rejet et renvoie les demandeurs aux renseignements du registre des entreprises. ([quebec.ca](#)) La compétence territoriale peut dépendre du domicile du défendeur ou de sa dernière résidence connue, du lieu où toute la cause a pris naissance ou du lieu où le contrat a été conclu. Pour un contrat de consommation, le ministère de la Justice désigne le domicile du consommateur, que celui-ci soit demandeur ou défendeur. ([quebec.ca](#))

Le dépôt entraîne aussi des délais pour la preuve. Le ministère de la Justice précise qu'elle doit être déposée dans les **10 jours suivant la date du dépôt légal** de la demande ou de la contestation, et que des éléments de preuve supplémentaires peuvent être déposés jusqu'à **30 jours avant l'audience**. Conservez des copies et suivez les instructions applicables au dossier. ([quebec.ca](#))

Forces et limites

Le jugement et son exécution sont deux étapes distinctes. La CHJQ compte l'exécution des décisions judiciaires ayant force exécutoire parmi les fonctions des huissiers. ([chjq.ca](#)) SOQUIJ décrit les démarches d'exécution supplémentaires lorsque le débiteur condamné ne paie pas. ([blogue.soquij.qc.ca](#)) L'exécution forcée fait généralement intervenir un huissier, sous réserve d'une exception limitée pour certaines saisies de revenus; confirmez les conditions avant d'emprunter cette voie. ([quebec.ca](#))

Le dépôt a aussi des conséquences sur le caractère public du dossier. Le service Plumitifs de SOQUIJ donne accès aux dossiers judiciaires et aux renseignements sur leur progression; les registres et les dossiers civils sont généralement publics, sous réserve de restrictions et d'exceptions de confidentialité. ([soquij.qc.ca](#))

(quebec.ca) Si le demandeur ou la réclamation n'est pas admissible aux petites créances, demandez conseil sur le recours civil approprié et son budget plutôt que de présumer que la même procédure s'applique.

Comparaison des caractéristiques

Le *tableau 1* est une grille de décision modifiable. Remplacez les descriptions de coûts par des soumissions réelles et les évaluations de la relation par votre propre jugement. Ces évaluations expriment le cadre de décision du rapport, et non des résultats mesurés. La distinction fondamentale se situe entre le dialogue et l'établissement d'un échéancier, la délégation du recouvrement et une décision qui peut encore nécessiter une exécution. (bdc.ca) (opc.gouv.qc.ca) (chjq.ca)

Option	Coûts directs à inscrire	Temps et efforts	Évaluation de la relation	Preuve nécessaire	Force exécutoire et situation la plus appropriée
Négociation ou plan de paiement	Inscrivez le temps du propriétaire, toute révision professionnelle et la réduction consentie pour régler.	Le propriétaire effectue les relances et suit les promesses.	Évaluez si les échanges demeurent productifs.	Solde rapproché, preuve de prestation, réponses et échéancier proposé.	Convient surtout lorsqu'une entente de paiement concrète est plausible; consignez les conditions convenues par écrit. (fondationdubarreau.qc.ca)
Mise en demeure	Inscrivez les coûts de rédaction, d'envoi et de temps du propriétaire.	Préparez une demande claire et conservez la preuve de livraison.	Évaluez si une échéance formelle est proportionnée.	Contrat, facture, preuve de prestation, lettre exacte et preuve de réception.	Convient surtout lorsqu'une demande documentée est nécessaire; la lettre n'arrête pas la prescription. (fondationdubarreau.qc.ca)
Agence de recouvrement	Inscrivez la commission, les frais fixes, les taxes et les débours indiqués dans la soumission.	Le transfert du dossier, la surveillance du mandat et le rapprochement demeurent nécessaires.	Évaluez les effets de l'intervention d'un intermédiaire.	Identité vérifiée du débiteur, solde, documents à l'origine de la créance et communications pertinentes.	Convient surtout lorsque la sous-traitance des relances apporte une valeur; précisez la portée du mandat et le régime juridique. (ised-isde.canada.ca)
Petites créances	Inscrivez les frais de dépôt applicables et les éventuels frais d'exécution ultérieurs.	Préparez et déposez la demande, gérez les étapes procédurales et poursuivez les démarches pour obtenir le paiement.	Évaluez votre disposition à procéder dans un cadre public.	Admissibilité, compétence territoriale, preuve de la prestation de services et renseignements utiles au recouvrement.	Convient surtout lorsqu'une décision judiciaire est nécessaire et que les critères d'admissibilité sont remplis; le jugement doit encore être suivi d'un paiement ou d'une exécution. (chjq.ca)

La grille devrait être utilisée de façon séquentielle, sans imposer rigidelement l'achat de chaque option. Une proposition de paiement crédible peut justifier la négociation; un solde contesté peut exiger une autre prochaine étape. Conservez le dossier tout au long des démarches. La recommandation du Bureau de la

consommation de conserver les communications est utile, peu importe qui effectue la prochaine relance. (ised-isde.canada.ca)

Rendement et points de référence

Les sources officielles établissent des seuils juridiques et des frais, et non des taux de réussite comparables pour la créance particulière d'un travailleur autonome. Ce rapport ne fournit donc aucun classement d'agences, pourcentage universel de recouvrement ni délai entre la réclamation et le paiement. De tels chiffres ne permettraient pas de déterminer si ce contrat a été exécuté ou si ce débiteur peut payer. Les conseils de l'UPA sur la preuve de la prestation de services et ceux des huissiers sur les renseignements nécessaires à une saisie répondent à ces questions pratiques distinctes. (upa.qc.ca) (chjq.ca)

Utilisez plutôt une grille d'évaluation propre au dossier :

- **Qualité de la preuve** : quels documents produits au moment des faits démontrent l'entente et la prestation?
- **Qualité de la réponse** : le client soulève-t-il un problème qui peut être réglé?
- **Preuve de paiement** : un versement promis a-t-il réellement été reçu?
- **Coût externe** : quelles sommes sont payables même si rien n'est recouvré?
- **Efforts du propriétaire** : quel travail reste-t-il après la sous-traitance?
- **Délais** : un report proposé risque-t-il de compromettre le respect du délai de prescription?

Pour les frais de recouvrement, distinguez la source juridique des frais de la soumission commerciale. L'ordre des huissiers indique que les tarifs des fonctions judiciaires sont fixés par le gouvernement et ne peuvent pas être négociés, tandis que les autres honoraires complémentaires sont convenus au préalable. (chjq.ca) Pour un mandat de recouvrement à l'amiable avant jugement, sa FAQ distingue aussi la responsabilité du créancier à l'égard des honoraires du solde dû par le débiteur. Ne présumez pas que toute dépense de sous-traitance peut simplement être ajoutée à une facture. (chjq.ca)

Tenez compte du champ de compétence lorsque vous comparez des conseils en ligne. La page de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada sur les droits en matière de recouvrement concerne les institutions financières sous réglementation fédérale. (canada.ca) Elle explique aussi la protection provinciale ou territoriale qui s'applique lorsqu'une telle dette est vendue à une agence. (canada.ca) Il ne faut pas reprendre intégralement cette page comme ensemble de règles applicables à la facture client d'un travailleur autonome québécois. Pour ce dossier, il faut vérifier le mandat québécois, la portée de la loi et la procédure applicable.

Évaluez chaque voie à partir du même solde rapproché. Une première étape peu coûteuse peut tout de même prendre beaucoup de temps au propriétaire ou laisser le dossier mal préparé pour les démarches suivantes. Consignez les raisons pour lesquelles la mesure choisie change les perspectives de paiement et les éléments de preuve qui justifieraient un changement de cap.

Analyse des données et éléments probants

Frais officiels de 2026 et médiation

Le *tableau 2* reproduit le **tarif officiel des petites créances de 2026**, en vigueur depuis le **1er janvier 2026**. **Mise à jour des frais : 15 octobre 2026**. Il s'agit de la date de vérification de la source, et non d'une prévision de l'indexation future. Les barèmes de dépôt d'une demande et de contestation utilisent les mêmes tranches de montants, et les tarifs judiciaires indiqués ne sont pas assujettis aux taxes fédérale et provinciale, sauf indication contraire. (cdn-contenu.quebec.ca) (quebec.ca)

Montant réclamé ou service	Personne physique	Personne morale	Ce que le montant couvre
0,01 \$ à 5 000 \$	121 \$	191 \$	Demande ou demande reconventionnelle; le tarif de contestation prévoit les mêmes montants. (cdn-contenu.quebec.ca)
5 000,01 \$ à 10 000 \$	223 \$	318 \$	Demande ou demande reconventionnelle; le tarif de contestation prévoit les mêmes montants. (cdn-contenu.quebec.ca)
10 000,01 \$ à 15 000 \$	241 \$	382 \$	Demande ou demande reconventionnelle; le tarif de contestation prévoit les mêmes montants. (cdn-contenu.quebec.ca)
Premier avis d'exécution	52 \$	63,75 \$	Signature et dépôt; ajoutez les frais de recherche SOQUIJ de 6 \$ indiqués et les frais d'huissier applicables. (cdn-contenu.quebec.ca)
Médiation aux petites créances	Jusqu'à 3 heures gratuites	Jusqu'à 3 heures gratuites	Temps du médiateur financé par le Ministère, et non remboursement de toutes les dépenses des parties. (quebec.ca)

Les frais de dépôt ne constituent pas un budget de recouvrement tout compris. Les services judiciaires des huissiers sont soumis à des tarifs gouvernementaux distincts. (chjq.ca) Un créancier paie les frais de son propre acte de procédure; la contestation d'un défendeur ne lui impose pas automatiquement des frais de dépôt supplémentaires. Confirmez la catégorie auprès du greffier dans le cas d'une société de personnes ou d'un groupement non constitué en personne morale, plutôt que de présumer que toute entreprise utilise la colonne des personnes morales. Les services complémentaires d'un huissier exigent aussi une soumission claire. (chjq.ca)

Les réclamations admissibles déposées et contestées de **5 000 \$ ou moins**, sans les intérêts, sont soumises à la médiation obligatoire dans tous les districts judiciaires. Au-delà du seuil, la médiation est volontaire. (quebec.ca) (barreau.qc.ca) Lorsque les réclamations de moindre valeur admissibles demeurent non réglées, elles sont ensuite automatiquement dirigées vers l'arbitrage; une partie qui préfère un juge dispose de **30 jours après la réception de l'avis d'arbitrage** pour retourner un refus. Les services d'arbitrage sont gratuits et la décision est finale et sans appel, sous réserve de motifs d'annulation précis. (quebec.ca) Lisez chaque avis plutôt que de présumer que la prochaine étape sera automatiquement un procès.

Recouvrement attendu : données à saisir par le lecteur

Utilisez le modèle de planification suivant : **recouvrement net attendu = créance × probabilité estimée de recouvrement – frais externes – coût du temps du propriétaire**. Chaque donnée est fournie par le lecteur; la probabilité est une hypothèse de scénario, et non un point de référence observé. Si un paiement partiel est plausible, utilisez des scénarios de résultats distincts plutôt que de présumer que tout résultat favorable donnera lieu au paiement de la totalité du solde.

Le *tableau 3* est la grille de calcul modifiable. Les équations sont des définitions analytiques, et non des statistiques de marché appuyées par des sources ou des conseils sur le bien-fondé d'une réclamation.

Donnée	Valeur à saisir par le lecteur	Traitement
Créance, C	Inscrivez le solde évalué.	Utilisez le même solde pour toutes les options ou expliquez toute réduction consentie pour régler.
Probabilité de recouvrement, p	Inscrivez une hypothèse de scénario.	Choisissez une valeur décimale entre zéro et un; ne considérez pas la soumission d'une agence comme une preuve de probabilité.
Coûts externes fixes, F	Inscrivez les coûts indiqués dans une soumission ou les coûts officiels.	Incluez les coûts payables, qu'il y ait recouvrement ou non.
Commission au résultat, r	Inscrivez le taux décimal indiqué dans la soumission, s'il y a lieu.	Modélisez-la séparément sous la forme $C \times p \times r$ lorsqu'elle est prélevée uniquement sur les sommes recouvrées.
Heures du propriétaire, h, et valeur horaire, v	Inscrivez les deux hypothèses.	Le coût du temps du propriétaire est égal à $h \times v$.
Recouvrement net attendu	Calculez $C \times p \times (1 - r) - F - h \times v$.	Comparez des scénarios sur une base équivalente; évitez de déduire la commission deux fois.

Faites les calculs avec d'autres hypothèses et notez ce qui changerait la décision. Utilisez la distinction faite par les huissiers entre les tarifs judiciaires fixes et les honoraires complémentaires convenus lorsque vous établissez les coûts. (chjq.ca) Aucun exemple chiffré hypothétique n'est nécessaire. Prévoyez un budget pour une éventuelle exécution et pour tout service complémentaire convenu avec l'huissier. (chjq.ca) Ce modèle ne remplace pas non plus une évaluation du délai de prescription; reporter une décision peut toucher le droit lui-même. (legisquebec.gouv.qc.ca)

Conséquences et pistes d'amélioration

L'amélioration la plus utile est un **ensemble de pièces justificatives qui accompagne le dossier**. Les conditions du contrat, la preuve de prestation, la facture, le rapprochement du compte et les réponses du client devraient former un tout cohérent. Les conseils de l'UPA sur le paiement de services appuient la conservation des preuves tant du contrat que de son exécution. (upa.qc.ca) Les conditions de règlement écrites et les communications conservées documentent ensuite ce qui s'est passé après le défaut de paiement. La Fondation recommande des conditions claires et la signature de toutes les personnes concernées. (fondationdubarreau.qc.ca) (fondationdubarreau.qc.ca) (ised-isde.canada.ca)

Traitez la question fiscale séparément de la stratégie de recouvrement. Revenu Québec indique qu'une créance douteuse n'est pas automatiquement une créance irrécouvrable aux fins de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ). (revenuquebec.ca) Les créances irrécouvrables admissibles radiées, concernant des parties sans lien de dépendance, peuvent permettre des redressements dans les déclarations pour les taxes déjà déclarées et remises, sous réserve d'exigences comprenant des efforts de recouvrement et des pièces justificatives. (revenuquebec.ca) Le délai indiqué pour produire la déclaration est de **quatre ans après la date limite de production de la déclaration pour la période de radiation**; un recouvrement ultérieur peut exiger la remise des taxes correspondantes. (revenuquebec.ca) Les efforts de recouvrement et les **pièces justificatives conservées** doivent faire partie de cette évaluation comptable. (revenuquebec.ca) Consultez un comptable au sujet des faits et de toute incidence de la méthode rapide plutôt que de considérer qu'un simple retard autorise à annuler les taxes.

Interrompez les démarches habituelles de recouvrement et obtenez des conseils adaptés à votre situation lorsque :

- **La prescription approche ou est incertaine** : déterminez la date de naissance du droit d'action et toute interruption valide.
- **L'identité est incertaine** : établissez quelle partie a conclu le contrat et est tenue à l'obligation.
- **L'admissibilité est incertaine** : vérifiez le critère applicable à l'entité, le montant réclamé ou la voie judiciaire appropriée.
- **Le différend change** : demandez conseil lorsque des demandes reconventionnelles importantes ou des questions qui dépassent la portée de ce rapport surviennent.
- **Les renseignements utiles au recouvrement sont insuffisants** : évaluez si des dépenses supplémentaires sont justifiées.
- **Le règlement modifie les droits** : faites examiner les quittances, les reconnaissances ou les formulations relatives aux intérêts contestés avant de signer.

Info Justice offre des consultations gratuites d'information juridique, d'orientation et de soutien, y compris un parcours petites créances; des dépenses connexes peuvent tout de même s'appliquer. (info-justice.ca) (info-justice.ca) Ce service constitue une ressource de départ, tandis que les droits soumis à des délais exigent l'attention rapide d'un professionnel. (barreau.qc.ca)

Foire aux questions (FAQ)

De combien de temps dispose-t-on pour recouvrer une facture impayée au Québec?

Le délai général du Code civil pour une action visant à faire valoir un droit personnel est de **trois ans**, à moins qu'un autre délai s'applique. Il commence lorsque le droit d'action prend naissance, et non automatiquement au dernier rappel. (legisquebec.gouv.qc.ca) Le dépôt avant l'expiration peut interrompre la prescription, sous réserve des exigences de signification, notamment du **délai de 60 jours après l'expiration** prévu au Code; l'application de cette règle à un dossier particulier justifie une consultation juridique. (legisquebec.gouv.qc.ca) Une mise en demeure seule n'arrête pas la prescription. (fondationdubarreau.qc.ca)

Faut-il envoyer une mise en demeure avant de faire appel à une agence?

Une mise en demeure peut clarifier la demande tout en laissant au créancier le contrôle des relances. Une agence fait intervenir un intermédiaire dans le cadre d'un mandat. (opc.gouv.qc.ca) Comparez les livrables, le régime juridique applicable et les soumissions plutôt que de présumer que la sous-traitance remplace toute démarche juridique requise. Les indications de l'OPC sur les permis comprennent des exceptions, et il faut aussi vérifier la portée des dispositions relatives aux dettes commerciales. (opc.gouv.qc.ca) (legisquebec.gouv.qc.ca)

Que faire si le client refuse de payer?

Distinguez la raison invoquée de la preuve : identifiez le livrable, le montant ou la condition contestés et conservez la réponse. Gardez les communications de recouvrement et évaluez si la preuve disponible appuie la prochaine étape. (ised-isde.canada.ca) Le soutien d'Info Justice aux petites créances peut aider les lecteurs à comprendre la préparation et les options de règlement. (info-justice.ca)

Vaut-il mieux choisir une agence ou les petites créances?

Une agence permet de déléguer les activités de recouvrement; les petites créances permettent de trancher un litige admissible, mais l'obtention du paiement peut nécessiter d'autres démarches. (ised-isde.canada.ca) (blogue.soquij.qc.ca) Comparez les frais réels du mandat, l'admissibilité procédurale, le temps du propriétaire et les éventuels frais d'exécution. Documentez les communications sur le paiement et le règlement plutôt que de les reconstituer plus tard. (ised-isde.canada.ca) Ne retenez que les renseignements nécessaires lorsque vous transmettez des données personnelles. (cai.gouv.qc.ca)

Conclusion

La réponse appropriée à une facture impayée dépend de l'obstacle au paiement. La négociation convient à une entente concrète et crédible; une mise en demeure rend la demande et le délai explicites; une agence permet de déléguer les relances; et les petites créances offrent une voie pour obtenir une décision judiciaire lorsque le demandeur et la réclamation sont admissibles. Les conseils de BDC appuient le dialogue et la révision de l'échéancier lorsque cela convient, tandis que l'OPC décrit le rôle d'intermédiaire de l'agence. (bdc.ca) (opc.gouv.qc.ca)

La décision devrait être documentée avant d'engager des dépenses supplémentaires. Rapprochez le solde, conservez la preuve de prestation, vérifiez l'identité du débiteur et comparez les soumissions aux tâches qu'elles comprennent. La preuve relative au paiement de services doit démontrer le travail effectué plutôt que de reposer uniquement sur la facture. (upa.qc.ca) Des conditions écrites aident à conserver les modalités de toute entente négociée. (fondationdubarreau.qc.ca)

Utilisez le tableau des frais pour établir le budget et la grille de recouvrement attendu pour explorer des scénarios. Elle ne fournit aucune probabilité universelle ni garantie. Traitez la prescription et l'exécution séparément de l'attrait d'une première démarche : une lettre n'arrête pas le délai de prescription, et un jugement ne verse pas à lui seul de l'argent dans le compte du créancier. (fondationdubarreau.qc.ca) (chjq.ca)

Lorsque les délais, l'identité, l'admissibilité ou les modalités de règlement demeurent incertains, obtenez une aide ciblée avant le prochain engagement. Les services d'information juridique et de petites créances d'Info Justice constituent un point de départ accessible pour comprendre le processus. (info-justice.ca)

Liens vers les sources

Liens cités dans cet article, dans leur ordre de première apparition. Les adresses complètes sont fournies pour les lecteurs qui utilisent le texte extrait.

1. <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/argent-finance/gerer-finances/recouvrement-factures-plus-efficace>
2. <https://ised-isde.canada.ca/site/office-consumer-affairs/en/money-debt-and-giving/debt-collection-agencies>
3. <https://www.opc.gouv.qc.ca/commerçant/permis-certificat/agent-recouvrement/droit-obligation/mandat-recouvrement/>
4. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/poursuivre/somme-maximale>
5. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/poursuivre/demandeur>
6. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/justice/publications/systeme-judiciaire/tarifs/TA_Frais_jud_Petites_creances_2026_MJQ.pdf
7. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/mediation-arbitrage-petites-creances/mediation-petites-creances>
8. <https://chjq.ca/la-chambre/les-fonctions-dun-huissier/exercice/>
9. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/en/document/cs/CCQ-1991>
10. https://fondationdubarreau.qc.ca/assets/documents/20240419_Comment_se_pr%C3%A9parer_pour_la_cour_mati%C3%A8re_civile.pdf
11. <https://www.barreau.qc.ca/media/qxqoje0f/guide-demarrage-entreprise-jbm.pdf>
12. <https://www.opc.gouv.qc.ca/commerçant/permis-certificat/agent-recouvrement/permis/permis-obligatoire>
13. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/en/document/cs/R-2.2>
14. <https://www.upa.qc.ca/producteur/recherche/les-recours-aux-petites-creances-preuve-et-conseils-pratiques-2e-partie>
15. <https://chjq.ca/foire-aux-questions/>
16. <https://2727coworking.com/>
17. <https://2727coworking.com/virtual-tour/>
18. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/poursuivre/etapes-demande/mise-en-demeure>
19. <https://www.canadapost-postescanada.ca/cpc/en/personal/send-within-canada/registered-mail.page>
20. <https://chjq.ca/la-chambre/les-fonctions-dun-huissier/honoraires-professionnels/>
21. <https://www.cai.gouv.qc.ca/protection-renseignements-personnels/information-entreprises-privées/utilisation-communication-renseignements-personnels>
22. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/poursuivre/demandes-types/admissibilite>
23. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/poursuivre/etapes-demande/identification-defendeur>
24. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/poursuivre/etapes-demande/ou-deposer-demande>
25. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/poursuivre/etapes-demande/preuve>
26. <https://blogue.soquij.qc.ca/2015/07/27/mauvaises-creances-les-solutions-offertes-par-la-division-des-petites-creances/>
27. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/jugement/execution-forceee>
28. <https://soquij.qc.ca/portail/Plumitifs>

29. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/services/consulter-dossier-judiciaire>
30. <https://www.canada.ca/en/financial-consumer-agency/services/rights-responsibilities/rights-credit-loans/debt-collection.html>
31. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/systeme-judiciaire/tarif-frais-judiciaires/petites-creances>
32. <https://www.barreau.qc.ca/fr/nouvelle/avis-public/mediation-obligatoire-arbitrage-petites-creances-quatre-nouveaux-districts-judiciaires/>
33. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances/mediation-arbitrage-petites-creances/arbitrage>
34. <https://www.revenuquebec.ca/en/businesses/consumption-taxes/gsthst-and-qst/special-cases-gsthst-and-qst/bad-debts/>
35. <https://2727coworking.com/articles/fr/duree-conservation-documents-entreprise-quebec-guide>
36. <https://info-justice.ca/services/>

L'ÉDITEUR

À propos de 2727 Coworking

2727 Coworking is a Montreal workspace and business-address provider. We serve people who need a place to focus, meet, run a small business or establish a professional mailing presence. Our website offers English and French information about workspace options and services, alongside educational resources for operating a business in Canada.

A workspace that fits the day

Our workspace options include private offices, day passes and desks, and a conference room. These formats help individuals and teams compare a dedicated office with more flexible ways to work or hold a meeting. Prospective members can explore the virtual tour, review current pricing and book a visit before choosing a workspace.

Business addresses and mail

2727 Coworking provides business-address and virtual-mailbox services. Our resources explain the documents and practical questions involved, including guidance for people outside Canada. Service eligibility, included features, availability and access arrangements should be confirmed on the applicable service page or with our team.

Resources for Canadian small businesses

We publish guides, research and planning tools about workspace decisions, business addresses and starting a business in Canada. Our incorporation research includes information for people inside Canada and abroad, with jurisdiction-specific material to help readers identify the next questions to investigate. These educational resources complement our workspace and address services; they are not individualized legal, tax or immigration advice.

Visit or contact 2727 Coworking

Explore [private offices](#), [day passes and desks](#), [the conference room](#), [business addresses](#) and [virtual mailboxes](#). [Book a visit](#) or [contact the team](#) to discuss your needs.

A business address alone does not establish tax residence, immigration status, banking approval or eligibility for a government program.

Site Web : <https://2727coworking.com>

Cet article est de nature informative. Validez toute décision médicale, juridique, financière, réglementaire ou technique importante auprès de professionnels compétents et des sources primaires citées. Les services de l'entreprise sont décrits séparément des constats de recherche de l'article.